Un sujet qui gagne à être connu et protégé

Brevets, marques, dessins et contrefaçons étaient à l'honneur, hier, de la quatrième journée luxembourgeoise de la Propriété intellectuelle.

a propriété intellectuelle n'est L pas un sujet très sexy», c'est en ces termes qu'a ouvert hier le ministre de l'Économie, Jeannot Krecké, la quatrième journée luxembourgeoise de la Propriété intellectuelle. Le ministre ne cherchait pas à dénigrer le sujet mais au contraire à lui redonner toute l'importance qu'il devrait avoir. La journée avait pour thème «Marques, dessins et modèles: usages et contrefaçons» et son but était de faire prendre conscience aux acteurs économiques de l'importance de protéger la propriété intellectuelle pour être concurrentiel. Depuis quelques années déjà, tant sur le plan fiscal que sur le plan moral en général, le Luxembourg tente de se positionner comme un hub de la propriété intellectuelle. Les efforts du gouvernement ont été récompensés puisque selon l'international property rights index, le Grand-Duché est classé quatrième sur 129 nations

en ce qui concerne la propriété intellectuelle. Mieux encore, en 2010, le pays s'est distingué dans le Benelux avec 1,73 dépôt pour 1000 habitants, soit deux fois plus qu'aux Pays-Bas et plus de trois fois plus qu'en Belgique.

Des enjeux européens

La protection de la propriété intellectuelle a en effet été facilitée ces dernières années avec le système «iDEPOT» qui permet au propriétaire d'une idée ou d'un concept de le protéger facilement auprès de l'office Benelux de la propriété intellectuelle. Mais, nombreux sont encore les entrepreneurs à ne pas saisir toute l'importance de protéger une marque ou un brevet, qui peuvent pourtant renforcer l'image d'une entreprise. De telles journées, qui proposent aussi un marché des ac-



Des stands ont permis de s'informer sur la protection des marques.

teurs de la propriété intellectuelle, sont donc là pour rendre, en quelque sorte, le sujet «plus sexy».

La journée d'hier était également rehaussée par la présence de Corinna Ukrich, responsable de la propriété intellectuelle à la Commission européenne alors que Bruxelles présentera en mai une nouvelle stratégie visant à unifier la gestion des droits d'auteurs et des brevets dans l'Union européenne et à accentuer sa lutte contre la contrefaçon.

Ŷ.